**Gilets Jaunes : du RIC au Municipalisme libertaire ?**

**Vive la commune ! Vive la république sociale !**

Lors de la manif parisienne du 12 Octobre 2019, en solidarité avec le ROJAVA, contre l’infâme invasion militaire nationaliste et politico-religieuse d’ERDOGAN, des Gilets jaunes solidaires étaient présents.

Lors des nombreuses prises de parole solidaires et internationalistes (inter-régionalistes aurait dit à juste titre la FORA d’Argentine, par reconnaissance de la réalité des régions du monde et leur refus de reconnaître la nation) associant aussi les Kabyles, l’UCL, Honk-Kong, à la tribune, ces Gilets Jaunes se sont exprimés en démontrant la continuité entre le confédéralisme libertaire pratiqué et développé pour la reconstruction autonome du Rojava depuis plusieurs années, et leur propre aspiration à la mise en œuvre généralisée d’un municipalisme libertaire…

Jusqu’à présent, depuis un an, l’une des principales revendications politique de défiance avec l’incurie du pouvoir des élus, en cherchant à étendre la démocratie était l’instauration (constituante et instituée) d’un RIC, un référendum d’initiative citoyenne.

Différent certes, mais évoquant le Référendum d’initiative populaire (RIP), mis en avant par le Front National, puis le Rassemblement National, le RIC n’a jamais été une revendication des anarchistes, qui se situent sur une autre perspective tant historique que géographique. Une perspective de révolution sociale. On sait que le mouvement anarchiste contemporain se situe dans l’héritage, entre autres, bien sûr, de la commune de Paris de 1871 (qui est inspiratrice de fait de la notion de municipalisme libertaire) et de l’anarcho-syndicalisme révolutionnaire.

L’élargissement « démocratique » par le RIC se rapprocherait-elle des revendications populistes ? Quant au municipalisme libertaire pourrait-il devenir une revendication populaire ?

Il faut apprécier l’antagonisme politique entre, ce qui relève du populisme contemporain, et ce qui relève du populaire dans les luttes.

Qu’est-ce que le RIC ? La défiance vis-à-vis des élus, peut être une porte ouverte à un populisme exclusivement antiparlementaire ou ne visant qu’un seul gouvernement élu dans une organisation d’Etat qui n’est pas remise en question.

Le RIC ne dit-il pas qu’il s’agit de voter et pas nécessairement d’élire. (« Voter n’est pas élire ») ? Soit !

Mais en fonction de son constituant et ses limites, un RIC, une votation pourrait-elle décider d’exclure une minorité, ou d’interdire un position minoritaire, au nom du simple fait (qui est loin d’être toujours vraie) que «la majorité a toujours raison ») ?

Un RIC ne pourrait-il pas laisser passer certaines décisions démagogiques et manipulées, au profit exclusif, in fine, de l’intérêt des « élites dominantes » ?

L’idée, pour brosser les gens dans le sens du poil à partir de leurs défiances justifiée vis-à-vis des politiciens (promesses, doubles langages, engagements bidons, corruption, enfumages en tout genres), serait-elle d’inscrire la possibilité du vote sur demande citoyenne, sans se soucier le l’élection des dirigeants ? Des dirigeants permanents non élus, avec un cadre contrôlé de RIC, manipulé sur la base d’options démagogique … ? On imagine déjà la dictature !

Ainsi, la revendication du RIC doit se mesurer dans un cadre politique constituant et instituant, qui se doit d’être précisé.

Le RIC n’est pas un système en soi. Intégré dans un système dominant avec élus représentatifs (et non mandatés impératif) ou dictateurs à vie (voire de filiation ou d’affiliation partisane) peut se révéler être une arme démagogique redoutable au profit du pouvoir dominant.

L’institution d’un RIC, transversal, dans un cadre politique type confédéralisme des communes et des régions régi de la « base au sommet » par un municipalisme libertaire à la BOOKCHIN comme au ROJAVA, est une chose. Celle d’un RIC dans le cadre constitutionnel d’Etat actuel en est une autre !

Constituer et instituer un RIC, ne peut s’envisager sans changer complètement de cadre politique. Ainsi un RIC peut avoir toute sa place transversale, dans un système confédéral de municipalismes libertaire, fondement politique d’une république sociale. C’est à dire au sein d’un « cadre-projet » bien plus large. L’inverse n’est pas vrai.

Mais il est vrai, qu’au fil du temps du mouvement des Gilets Jaunes, au fil de ses expériences douloureuses d’avoir à subir la répression, au fil de ses prises de consciences, il apparaît que le changement, si on le souhaite réellement) ne saurait se réduire à un simple changement de président (ou de présidente) d’une même république bourgeoise, en incluant la possibilité d’un Référendum d’Initiative Citoyenne, ou d’Initiative Populaire.

Ni même d’ailleurs, que dans un seul pays, réduire le changement à l’impératif d’un passage d’une 5ème république bourgeoise à une 6ème république dirigée par de nouvelles élites « algoryrthmée » mais non moins « éclairées »…

La réalité de la dureté des rapports sociaux et de leurs mécanismes historiques, des contradictions sociétales, et des limites écosystémiques de notre planète, dont de plus en plus de gens prennent réellement conscience, montrent que pour changer, c’est à dire survivre, vivre et développer, au sein des décombres du « grand effondrement » économique, financier et écosystémique, il faut aller bien au delà, pour la construction des outils dont tout le monde à besoin …

Quelle démocratie ? Représentative (des élus avec chèques en blanc qui mentent sur leurs promesses pour se faire élire et qui appliquent le mandat selon leurs propres intérêt sans ne rendre aucun compte à l’exception de l’élection suivante où de devoir faire face à la rue, à la grève) ? Ou impérative, (contrôlée par la base, sur la base de la mise en œuvre de mandats précis sur des projets débattus et approuvés collectivement avec révocabilité des mandats exécutifs, inscrite dans le constituant, l’instituant et les procédures, en cas d’incompétence ou de trahison) ? Démocratie représentative ou impérative ? C’est une question cruciale. « Agir au lieu d’élire », certes, mais pourquoi pas voter pour ou contre des projets. Sachant que plus un projet aura été détaillé, expliqué, amendé et enrichi de propositions ou restrictions particulières, plus il sera préparé, et plus il aura des chances d’être approuvé par le plus grand nombre, voire d’une façon unanime. A ce propos une règle devrait être admise, de la nécessité de 75, voire 80 ou 90 % des suffrages, pour pousser à l’excellence sur les contenus.

Le reste, c’est la logique, la pensée, le débat, la connaissance, l’information détaillée, la vulgarisation e la science lorsque nécessaire. Au bout de toute décision, l’assemblée doit mandater des responsables exécutifs, « maitres d’œuvre du faire », « révocables en cas d’incompétence ou de trahison ».

Avec un maintien sans limites de la liberté d’expression, en particulier pour l’infime minorité qui aurait toujours mis en doute le projet. En effet, une collectivité n’est jamais à l’abris d’un « plantage collectif » et le fait que la raison soit forcément du côté du plus grand nombre, ne doit en aucun cas être un principe supérieur. Ce n’est qu’un moyen technique, permettant de fonctionner, mais qui se doit d’être toujours réévaluer, voire amendé ou abandonner. Même dans un système ultra-démocratique, avec mandats impératifs et contrôle, une toute petite minorité, même en situation d’hyper-information et éclaircissement, peut avoir eu raison avant et contre presque, tout le monde sans avoir réussi à se faire comprendre avant la prise de décision. Cette réalité humaine-là, doit être un principe constituant, garant de l’honnêteté d’un fonctionnement collectif.

C’est « démocratique et républicain », car c’est mettre la chose au service de toutes et de tous, sur la « place publique ».

Toujours est-il que le fait que « l’idée » du municipalisme libertaire, se répande parmi les Gilets Jaune, et surtout s’y débatte, est assez récente. Elle se retrouve en phase avec le développement «assemblée-iste » fonctionnant en démocratie directe qui s’est structuré pendant tout le long de l’année. Assemblées, ronds points, assemblées des assemblées …

C’est une suite logique de la formidable politisation, en terme de prise de conscience politique, accéléré depuis le début mouvement de lutte, comme cela s’est toujours observé dans tout mouvement de lutte. Ainsi l’extrême violence répressive de la police a été subie et vécue, comme une prise de conscience de la fonction primordiale, en « république bourgeoise », de cette institution d’Etat, qui est de réprimer la colère sociale lorsqu’elle se manifeste contre le capital et les politiques qui le soutiennent. Rappelez vous de ce slogan bien antérieur au mouvement des gilets jaunes : « Police nationale ! Milice du Capital ! ».

Rappelez-vous aussi de ces autres slogans anciens : « Politise tes inquiétudes, tu inquiétera les politiciens », « Si tu ne t’occupe pas de politique, la politique s’occupe de toi » etc

L’aspiration populaire « démocratique » au sens premier du terme, est aussi une aspiration de base traduisant la grande défiance contre les hiérarchies des nouvelles gouvernances algorythmées et de leurs nouvelles formes de « managements », qui font des ravages dans tous les domaines, vie politique (partis - y compris au sein de la France insoumise), vie économique privée comme publique.

Ces formes actualisées (adaptées à notre époque pour la sauvegarde du profit et du pouvoir pour une minorité dirigeante) de domination hiérarchique qui parviennent à effacer la valeur des savoir-faire et connaissances de ceux qui connaissent le terrain, au profit de nouveaux impératifs, procédures et langages, dont le but, est de tout niveler à l’impératif de l’accroissement du profit financier, ou du remboursement de « la dette » - ce qui revient au même, puisqu’in fine, ce sont toujours les plus riches qui tirent bénéfice de l’opération. Redoutablement efficaces, elles parviennent, tout en invitant les gens à y participer (c’est à dire à cautionner) dans des assemblées contrôlées par la chaine de commandement hiérarchique (où il est de « bon ton » de s’inscrire), et toujours derrière la mise en vitrine de crédos de bonnes intentions (qu’il est de « bon ton » d’aduler comme un totem), à imposer leurs vues au détriment de la qualité des services. Il faut dire que dans ce type de chaine de commandement hiérarchique, qui prédomine dans toutes les formes de gouvernances actuelles, plus on monte dans la chaine, et plus les décideurs se montrent totalement ignorants du contenu des métiers et des contraintes réelles du terrain.

Une ignorance qui ne les gène guère et qui les autorise parfois à se faire valoir en terme de « paternité » de la qualité de certaines innovations, lorsque ces dernières parviennent parfois à percer et à s’affirmer comme incontournables (envers et contre tout), bien qu’elles n’aient été que l’oeuvre collective de gens de terrains qui connaissent bien leur sujet. Des sujets que les hiérarchies dominantes ignorent totalement, mais dont elles savent s’accaparer, dans le plus grand mépris de celles et ceux « qui font », pour se faire dorer le blason.

Le vieux slogan : « La hiérarchie c’est comme les étagères, plus c’est haut et moins ça sert », n’a jamais été si visible. Dans ce monde où « l’enfer est pavé des meilleures intentions » et où l’usurpation des compétences et des « mérites » est érigé en système !

Cependant, « il faut rendre à César ce qui est à César », ce qui n’est point ici rendre hommage à la souveraineté d’un dictateur, mais à la souveraineté collective bafouée de celles et ceux qui « font réellement le job » !

L’aspiration assemblée-iste et démocratique directe, porte en elle un refus radical de ces hiérarchies algorythmées.

L’autonomie, de l’individu à l’assemblée, de l’individu à la municipalité, n’est possible que si l’on détermine l’hétéronomie qui la rend possible. Pas d’autonomie sans une hétéronomie pro-autonomie. La construction de cette hétéronomie relève de l’instituant et du constituant et de l’instituant qui en découle.

Depuis de nombreuses années, un anarchiste nord américain, aujourd’hui décédé, - mais dont la fille a repris le flambeau en développant un véritable mode d’emploi à l’usage de toutes et de tous -, Murray BOOKCHIN, pionnier de « l’écologie sociale et libertaire », a développé et diffusé partout dans le monde le concept constituant et instituant précisé, détaillé et pratique, de « municipalisme libertaire ». Le livre de Debbie BOOKCHIN, fille de Murray, « Fearless Cities – A Guide to the global Municipalist Movement » vient juste d’être édité en langue française aux éditions Suisses Charles Léopold Mayer, sous le titre de « Guide du municipalisme ».

Pendant 10 ans, Abdullah ÖCALAN, leader du PKK (Parti des Travailleurs du Kurdes), enfermé dans les geôles Turques, a régulièrement correspondu avec Murray BOOKCHIN, a propos du municipalisme libertaire, de l’écologie sociale, de l’égalité homme-femme. Abdullah ÖCALAN, s’est même considéré comme un élève de BOOKCHIN. C’est là qu’une mue de dimension historique s’est opérée.

Une transformation partant d’un marxisme-léninisme de libération nationale des kurdes, vers un confédéralisme des municipalismes libertaire, égalitaire, social, écologique et antisexistes, adapté à la situation géopolitique et historique ce cette région du monde. Un nouveau projet, qui d’ailleurs correspondait parfaitement, avec les valeurs spirituelles, culturelles et toujours actuelles transmises de génération en génération depuis l’antiquité.

Dans ces conditions, si une mue extraordinaire a pu s’opérer entre un marxisme-léninisme de libération nationale vers le municipalisme libertaire, pourquoi ne pourrait-il pas s’opérer aussi, au coeur du mouvement Gilets Jaunes, en faisant passer au premier plan, une aspiration à la Commune et sa confédération par l’outil municipaliste libertaire en y incluant la possibilité transversale d’un RIC ?

Pour en revenir au ROJAVA, toujours est-il que dans les décours de la lutte acharnée, héroïque et victorieuse des Kurdes des YPG, au sein des Forces démocratiques Syrienne (rassemblant combattantes et combattants Kurdes et Arabes), contre les forces obscurantistes et réactionnaires de l’Etat Islamique, de DAESH, la reconstruction et le redéveloppement de ce vaste territoire, s’est fait sur les bases partagées, constituée et instituées, du confédéralisme et du municipalisme libertaire de BOOKCHIN.

Cette expérience pleine d’avenir et d’espoir, viable, solide et efficace comme un nouveau « croissant fertile », depuis plusieurs années, est à désormais mise gravement en péril, par les jeux ignobles des tyrans sanguinaires, des despotes assassins, des puissances russe et US, qui s’arrogent et se repartagent, sur la base de rapports de forces musclés et d’arrangements « diplomatiques », leurs parts de marché et de contrôles de territoires, sur le dos des kurdes et de l’expérience du ROJAVA.

Mais dans le faits, tout le monde des gouvernant et des despotes de l’économie, de l’occident à l’orient, se sont arrangé pour surtout, ne pas laisser se développer cette expérience révolutionnaire, qui par l’exemple, représentait à terme une menace pour tous leurs intérêts. N’est-ce pas ainsi qu’il faut situer la « trahison » par l’inaction ressentie, de l’Europe, de la France de MACRON, et celle des USA de TRUMP par le retrait ?

Cela ne vous rappelle pas un peu l’Espagne, l’écrasement de la révolution sociale libertaire par les franquistes, fascistes, nazis et les staliniens, quelques mois avant la signature du pacte Germano-soviétique ? Cela ne vous rappelle pas la Mandchourie anarchiste de la ligue des coréens détruite de concert par les staliniens, le parti communiste chinois et les japonais impérialistes, à la fin des années 20 ? Cela ne vous rappelle pas l’écrasement sanglant de la commune de Paris de 1871, par la complicité de l’ex empire et de la république bourgeoise versaillaise ? Comme à chaque fois que la construction d’une société nouvelle égalitaire, libertaire et solidaire, commence à prendre corps d’une façon viable et fonctionnelle.

Après l’écrasement sanglant et atroce de la commune de Paris en Mai 1871, et après la vague mondiale d’attentats anarchistes souvent individuels pendant 2 décennies, la voie syndicale fut investie, et avec les bourses du travail, les mutuelles, les coopératives, elle poussa concrètement à l’amélioration des conditions matérielles et culturelles des travailleurs. Le capitalisme s’y adapta … Là depuis quelques décennies, le syndicalisme sous sa forme dégénérée, va de défaites en défaites … Ces défaites, mènent logiquement, parce que les gens sont acculés à la précarité et au désespoir, au « surgissement désordonné » et salutaire des Gilets Jaunes, autour de la question du cadre et des moyens de vie ! Logiquement ce surgissement mène vers un positionnement municipal, donc celui du cadre de vie, de lutte et de résistance, mais aussi de définition des besoins fondamentaux (tant universels que singuliers) définit par la commune !

On pourrait résumer l’histoire depuis 1871, ainsi : « De l’écrasement de la commune de 1871 au syndicalisme, du dévoiement réformiste du syndicalisme à sa défaite à la Commune par les moyens du municipalisme libertaire ».

La commune, la municipalité, définit le cadre de vie, les besoins et donc l’activité économique (production, importation, exportation), car les terrains géographiques, géologiques et les savoirs et savoir-faire, ne sont pas nécessairement les mêmes, et d’une façon immuable, d’une commune à l’autre. Ainsi toute municipalité, toute commune est amenée à se fédérer avec les autres communes, ai sein d’un confédéralisme à définir comme le cadre de la République sociale. Un cadre reposant sur une certaine organisation fonctionnelle de la démocratie directe, tracé par un ensemble de procédures et procès à suivre. Tout cela inscrit d’une façon constituante, dans la constitution qui rend possible le fait d’instituer, c’est à dire de faire vivre la collectivité.

A l’heure du capitalisme à « taux zero », des Uberisations, des auto-entrepreneurs auto-exploités, du post-salariat, qui contribue aussi à déstabiliser l’impact et l’organisation du syndicalisme, le cadre municipaliste, permet de redéfinir collectivement les besoins en terme d’économie, d’équipements, de travail nécessaire et de préservation de l’environnement éco-systémique

La « grande révolution » de 1789, a accouchée, en France, au triomphe « in fine » d’une république bourgeoise, centralisée et adaptée à l’accumulation capitalistique, qui seule d’ailleurs porte la responsabilité historique du colonialisme « républicain » et de ses conséquences. « In fine » ? Pendant plus de 200 ans, l’histoire s’est montrée riche de ses nombreuses tentatives, toujours réprimées dans le sang et par l’enfermement, populaires et de classe, de dépasser la république bourgeoise vers une république sociale.

Jusque-là, les républiques sont restées bourgeoises, et le droit et devoir d’insurrection a depuis longtemps été effacé du constituant. Même si des aménagements réformistes ont eu lieu. Transformant le syndicalisme de combat en partenariat social. Et les acquis sociaux en consumérisme, offrant aussi pendant quelques décennies un débouché au développement capitaliste.

Les luttes anticoloniales, doivent être aussi situées comme critique des politiques coloniales de la république bourgeoise, et ne sauraient remettre en question les aspirations et valeurs de la république sociale ! Il ne faut pas jeter le bébé avec l’eau du bain ! En aucun cas, une critique radicale de la colonisation ne saurait d’une façon honnête remettre en question les aspirations populaires à la liberté, l’égalité, à la laïque libre-pensée et à la solidarité, ni même à celle, acquise des droits et devoirs, de l’individu qui consacre la « responsabilité de l’individu », contre les formes anciennes et régressives de « vendetta ». Liberté, égalité et solidarité sont indissociables. Si ces avancées ont été corrompues et détournées dans le cadre d’un système fondé sur l’inégalité économique et sociale, elles n’en restent pas moins des avancées contre lesquelles aucun recul vers un « communautarisme grégaire et de replis identitaire » ne saurait être acceptable et accepté. A bon entendeur, salut !

Là aussi, le cadre municipaliste libertaire, peut-être celui, qui dépasse et résout, les tentations communautaristes identitaires, exacerbé dans cette période d’effondrement capitalistique, par la concurrence de tous contre tous soutenue par les nouvelles gouvernances algorythmées et les nouveaux management. Le résultat étant l’atomisation et la dissolution des liens sociaux de filiation et d’affiliation générant un pseudo-individualisme narcicisé, qui anéantit l’individu, en le rendant vulnérable soit à de pseudo liens sociaux verticalisés par les gouvernances algorythmées, soit, dans une lutte identitaire et concurrentielle pour la survie générant un retour à des formes grégaires de communautés.

Ce pseudo-individualisme ne saurait représenter une forme d’émancipation de l’individu qui n’est que le produit d’une émancipation collective de tous les individus, posant un cadre hétéronome à l’autonomie.

Un municipalisme confédéral représente une alternative radicale au piège mortel que constituent les deux faces d’une même médaille opposant dans un même « état de fait » la centralisation-capitalisation hiérarchique aux communautarismes identitaires (quel qu’en soient les contenus).

Le municipalisme libertaire, qui pose à nouveau la question du fédéralisme, dépasse tout à la fois le centralisme d’Etat dont la fonction révélée est la protection du marché capitalistique, et la régression communautariste identitaire. Ainsi, dans cette période où sont perçues les limites ecosystémiques, climatiques, environnementales, en terme aussi de ressources naturelles, de la planète, dans cette période où l’effondrement économique et financier n’est camouflé que par des perfusions bancaires qui ne pourront durer, la question sociale rejaillie de partout ! Par conséquent celle sa matérialisation politique par une république sociale se pose à nouveau. Une république qui ne peut que reposer sur la commune (municipalisme) et le fédéralisme.

Le « modèle » dominant ne fonctionne plus, et ne tient plus ces promesses d’avenir qui lui ont servi de « carotte » pendant quelques décennies. Seul « le bâton », régalien, garanti la poursuite de l’accaparement des richesses par un petit nombre, non plus dans la création massive de richesses redistribuées, mais au dépend des acquis de la société du plus grand nombre. Ce non fonctionnement, résulte de la perte de confiance entre les différents acteurs dominants générée par la perte historique de perspective du capitalisme. Ainsi doit se comprendre le retour des crispations nationalistes, la recomposition des alliances, la perte de confiance entre les systèmes bancaires qui ne s’épaulent plus les uns les autres, l’inversion des taux d’intérêt, ainsi qu’à la base les regroupements communautaristes identitaires et grégaires et concurrentiels les uns des autres, mais toujours soumis in fine à des intérêts dominants. Mais heureusement, il semble que de plus en plus de gens dans le monde en ont conscience et s’insurgent contre cette fatalité et ainsi représentent le ferment d’un meilleur devenir collectif à l’échelle mondiale.

Partout dans le monde, confrontées aux précarisations sociales et économiques de plus en plus croissantes, les populations se lèvent et se soulèvent. Partout dans le monde, la précarisation climatique remet en question l’ancien modèle, partout dans le monde des jeunesses de plus en plus nombreuses se soulèvent contre cet Etat de fait. Partout dans le monde l’exigence de la justice sociale est désormais liée à la justice climatique

L’ancien modèle hérité de notre histoire post-néolithique, liant la domination économique, la propriété privée des moyens de production et de distribution, le travail exploité (de l’esclavage au salariat, et maintenant vers le post-salariat «uberisé» de l’auto-exploitation), l’anthropocentrisme qui se donne unilatéralement le droit d’exploiter sans limites les ressources naturelles et les espèces non humaines, la domination sexiste du patriarcat, montrent leurs limites. Leur fin annoncée de part l’inefficience de leur modèle à résoudre les enjeux de notre « futur antérieur », réactive par la confusion crées tous les soubressauts réactionnaires et leurs ravages terrifiants. Cependant, même si cette situation chaotique peut s’étaler encore pendant des décennies, l’avenir nous appartient… En effet, partout dans le monde, confrontées aux précarisations sociales et économiques de plus en plus croissantes, les populations se lèvent et se soulèvent. Partout dans le monde, la précarisation climatique remet en question l’ancien modèle, partout dans le monde des jeunesses de plus en plus nombreuses se soulèvent contre cet Etat de fait. Partout dans le monde l’exigence de la justice sociale est désormais liée à celle de la justice environnementale.

La marche du jeune processus de la grande révolution française (200 ans c’est pas si loin) peut reprendre vigueur, ouverte sur le monde et intégrant par fédéralisme, l’échelle locale de chaque commune où la définition collective (via le municipalisme) du cadre de vie redéfinit à la fois l’économie nécessaire à la satisfactions des besoins fondamentaux, qu’ils concernent tout le monde, ou de plus petits groupes d’individus (compensations de handicaps par exemple) et la nécessaire question de la préservation durable du climat qui a vu se développer l’humanité au décours de la dernière ère glaciaire et des ressources non illimitées à savoir recycler.

Au coeur du grand effondrement et de ses décombres, la reconstruction de nouveaux mondes est à l’œuvre, ici et là, envers et contre tout, contre vents et marées.

Ces alternatives, ne peuvent que se positionner comme une relève et gagner la confiance, la vraie promesse cette-fois d’une recomposition organique et fonctionnelle, permettant à l’humanité, une adaptation meilleure évolutive, répondant aux besoins fondamentaux de tout un chacun et sachant préserver le cadre environnemental et ses ressources. Et c’est par son efficacité croissante, qu’il gagnera en adhésion, c’est à dire en fédération. En somme, face à toutes les concurrences capitalistiques exacerbées, une méta-concurrence se met progressivement, organiquement et fonctionnellement en place, dans le but de développer sa généralisation non pas comme modèle dominant, mais prédominant. La commune municipaliste confédérée, en est le creuset possible.

La question du municipalisme, de la commune, pose la nécessaire question de la monnaie et de la constitution de coopératives, mais ici de la constitution de coopératives apte à concurrencer réellement et fonctionnellement tout le système concurrentiel de la consommation et de sa distribution. Le but est d’éviter que de petites coopératives, se retrouvent noyées dans le système marchand et concurrentiel, et in fine finissent écrasées en ne pouvant supporter la concurrence.

Il s’agit de développer les monnaies fondantes, c’est à dire des monnaies non capitalisables en terme de spéculation, en dehors d’une marge d’épargne raisonnable, et dont la seule fonction est de faciliter les échanges multilatéraux de biens et de services en servant d’unités de mesure comptabilisées de ce qui est produit et utilisé. La valeur de la monnaie disparaissant lorsque le produit est utilisé (c’est valable avec les objets durable, comme avec les produits alimentaires). L’expression sous forme de demande des besoins, produisant elle-même une création de monnaie fondante. Système aux registres transparents, accessibles à tout le monde, modifiables par tout un chacun, rendant possibles mesures statistiques et projections en terme de besoin de production et de distribution. Une monnaie fondante un peu comme les SELs des systèmes d’échanges locaux. Cependant, dans ce développement, quel qu’en soit la forme, un écueil important est à éviter absolument.

En aucun cas, ces échanges ne doivent reposer sur des rapports sociaux reposant sur la survie des uns concernant les besoins fondamentaux, et le surplus des autres dans la vie quotidienne. En effet, tous les membres de ces communautés économiques, doivent avoir tous leur droit, dans un processus intégratif, où l’accès public au bien commun, qui doit inclure l’accès libre au logement, a la santé, a l’école, a l’alimentation et a l’hydratation, ainsi qu’au moyens d’accéder aux savoirs et aux moyens de transports et de communication, ainsi qu’aux besoins singuliers matériels ou humain en cas de handicap, doit être garanti à la base, avant d’envisager toute transaction libre, sur la base de la monnaie nécessaire à la mesure des choses.

Ces droits de bases doivent être inclus dans la constitution de la confédération des communes. Pas de transactions sur la base de la survie des uns en échange d’éléments de vie des autres.

Par exemple pas de situation où un individu A échangerait sa force de travail donné à un individu B, en l’échange « SEL » qu’un individu C, lui offre un coin de chez-lui pour le loger.

Ca, c’est le système qu’il ne faut plus reproduire, sous peine de recréer des classes sociales. La république sociale, vise dans tous les aspects de la vie sociale à abolir les classes sociales.

Il s’agit de passer de l’ère concurrentielle et capitalistique de « l’offre et de la demande » à celle de la « capacité et les besoins » sur la base « de chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins ».

La révolution sociale, pour la république sociale, n’est autre que la marche vers la résolution des contradictions s’opposant à la société sans classes. Car il ne suffit pas, de gommer la réalité des classes sociales et de leurs luttes, jusque-là gagnées par les classes dominantes, en mettant en spectacle et en avant les acquis précaires des classes moyennes, pour vouloir faire croire que la question des classes sociales est devenue historiquement obsolète, que l’on a atteint la fin de l’histoire. Nous le voyons, il n’y a pas de fin de l’histoire. Et les acquis des classes dites moyennes, ayant connu un avènement avant la précarisation historique en cours, n’ont jamais réellement bénéficiées à toutes et tous. Des couches non négligeables de la population sont toujours restées marginalisées et paupérisées, y compris dans l’accès aux services publics (qui pouvaient être des entités où les classes sont abolies). Elles n’ont pas connues le « miracle classes moyennes ».

Sachant d’ailleurs que cette appellation « classes moyennes » est un terme fourre tout qui reste à préciser, car elle rassemble un grand nombre de gens qui ne possèdent rien en dehors de la propre valeur d’usage de leurs besoins fondamentaux, tout en ayant des salaires et des droits, leur permettant de vivre un peu mieux que la survie. C’est ainsi que les plus riches désignent nombre de salariés à la « vindicte » des plus pauvres, lorsqu’ils les traitent à l’aide des moyens d’information massifs qu’ils contrôlent, de « privilégiés ». Les plus riches faisant cela pour se protéger d’une alliance crainte avant toute choses entre les salariés et les plus précarisés. Mais cette distinction se dissipe de plus en plus, par un accroissement de la paupérisation et de la précarité.

La vraie classe moyenne serait en fait celles de petits capitalistes qui parviendraient à vivre aisément de leurs investissements spéculatifs tout en jouissant de tous leurs droits communs. Tous les échelons se voient, y compris le fait de cumuler salariat et petite spéculation, ou même selon les unions, salariat d’un conjoint et spéculation de l’autre etc.

C’est d’ailleurs un des écueil du syndicalisme réformiste, qui n’a que trop rarement (initiatives locales et de bases), encouragé à côté des revendications salariales classiques, des contenus donnant sens à leur travail de service, afin de réclamer solidairement l’accès de leur service à tous et toutes. Et ainsi proposer dans leurs luttes une abolition des classes à leur endroit de service.

Ainsi l’abolition des classes est à commencer par les services publics, pour l’accession libre à la santé dans ses moyens les plus moderne et performants, aux transports, l’éducation, aux savoirs, à l’information, à la communication, mais aussi d’une façon élargie au droit inconditionnel au logement et à l’alimentation.

A ce propos, il est important de savoir que les acquis de la lutte des Gilets Jaunes 2018-2019 (comme les mesures de baisse de la CSG des retraités et les exonérations de cotisations sociales des heures supplémentaires), ne seront pas financés par ni l’Etat (ministère des finance), ni par le patronat, ni par banque de France, mais directement par la sécurité sociale, sur un poids financier de 2,7 Milliard d’Euros ! C’est ce qui s’appelle reprendre aux pauvres dans leurs caisses, pour financer ce qu’on leur a accordé ! Un véritable tour de passe-passe, une véritable arnaque, pour un cap politique dominant qui reste le même.

Le mouvement des Gilets Jaune est un mouvement contemporain d’avenir, qui apparaît logiquement à ce moment de l’histoire. En son cœur même, se recomposent les lignes politiques futures, y compris les lignes politiques antagonistes.

Si l’on veut donner un sens à la citoyenneté, c’est au sein de la commune, dans la perspective de la république sociale qui abolit les classes sociales. La commune (avec fédération et confédération) est l’unité politique de base.

Le municipalisme, et ses outils pratiques de fonctionnement, lui redonnent toute sa place humaine et citoyenne pour la résolution et la prévention d’avenir des problèmes d’aujourd’hui et de leurs conséquences durables.

**Sachons dépasser sur le terrain municipaliste, ce piège mortel que représente l’exclusivité de l’opposition entre « La République En Marche » et le « Rassemblement National », par le « rassemblement de la république sociale en marche » !**

« Il faudrait chanter l’internationale sur l’air de la marseillaise, et chanter la marseillaise sur l’air de l’internationale ». Ca collerait bien, car l’internationale a été écrite pour être chantée sur l‘air de la marseillaise …